RAYONNER À L’INTERNATIONAL :

Représentation et promotion

La composante **Représentation et promotion** du programme *Rayonner à l’international* finance des déplacements liés à la promotion d’artistes et d’œuvres d’art du Canada à l’étranger. Elle offre des subventions aux organismes artistiques canadiens enregistrés ou constitués en société pour représenter des artistes canadiens et pour développer leur présence à l’international ainsi que le profil de la pratique artistique canadienne sur le marché mondial de l’art. La composante offre également des subventions à des organismes artistiques étrangers qui invitent des artistes du Canada à présenter leurs œuvres ainsi qu’à des organismes artistiques canadiens qui accueillent des acheteurs étrangers.

**Type de subvention** —[projet](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

**Montant de la subvention** — Frais de déplacement, généralement basés sur des montants fixes jusqu’à concurrence de 30 000 $

**Limites pour les demandes** — Vous pouvez faire 4 demandes par année (du 1er janvier au 31 décembre) pour cette composante et recevoir un maximum de 30 000 $.

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats - Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les organismes et groupes de soutien, et les plateformes partagées
* les organismes nationaux de services aux arts
* les festivals, diffuseurs et réseaux de tournée
* les éditeurs de livres et de revues littéraires
* les agences, les organismes de services de gestion et les galeristes
* les festivals littéraires, des arts médiatiques et des arts visuels internationaux

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) peuvent soumettre une demande à cette composante.

# Activités - Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Vous devez vous rendre à l’extérieur du Canada, à au moins 500 kilomètres de votre point de départ. Vous pouvez soumettre une demande pour un voyage comportant une seule ou plusieurs destinations afin de :

* représenter et promouvoir officiellement des artistes canadiens (c’est-à-dire dans le cadre d’une relation contractuelle)
* optimiser une tournée en cours (pour les représentants d’artistes seulement)
* accueillir des acheteurs étrangers au Canada
* diriger une délégation canadienne à l’étranger

**Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant** des activités qui se dérouleront avant votre date de départ, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada, ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# Au moment de déterminer la date de début de leur projet, les particuliers devraient savoir que d’après l’Agence du revenu du Canada, les dépenses engagées durant l’année qui précède immédiatement la réception d’une subvention ne sont déductibles de la subvention que si elles sont engagées une fois que l’artiste a été avisé que la subvention lui sera versée. Pour de plus amples renseignements à propos de l’impôt sur le revenu et votre subvention, veuillez consulter notre [site Web](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention/impots-sur-le-revenu).

# Dépenses - Qu'est-ce qui est admissible?

* Les coûts de transport, en général selon des [montants fixes](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/montants-fixes-etablis-pour-les-frais-de-deplacements) établis par le Conseil
* L’hébergement et les indemnités journalières, jusqu’à 5 jours par voyage
* Les frais supplémentaires d’expédition ou de bagages directement liés à votre activité, jusqu’à concurrence de 2 500 $
* Les frais d’inscription à des conférences et de location de stands lors d’événements de développement de marché

Évaluation - Comment se prennent les décisions?Votre demande à la composante **Représentation et promotion**du programme *Rayonner à l’international,* sera évaluée à l'interne en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

Résultats escomptés :

* Développement et amélioration du profil international des artistes que vous représentez et de celui de la pratique artistique canadienne
* Établissement de liens internationaux et échange de connaissances
* Création de nouveaux débouchés

**Pertinence 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* Raisonnement qui sous-tend le projet, y compris son caractère opportun et sa pertinence
* Pertinence de l’événement ou de la participation des partenaires ou des organismes d’accueil

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires ou organismes d’accueil pour mener à bien le projet
* Budget raisonnable

Votre demande sera moins prioritaire si vous êtes déjà allés dans cette région pour participer à des activités similaires.

# Renseignements requis et documentation d’appui - Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et ses résultats escomptés
* vos plans de voyage
* votre budget
* l’événement, les partenaires ou les organismes d’accueil

Vous devrez également soumettre :

* une liste des artistes que vous représentez
* des lettres d’invitation ou confirmations écrites, le cas échéant

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# Coordonnées

Nous vous suggérons de parler à un [agent de programme du Conseil des arts](mailto:rayonneralinternational@conseildesarts.ca) avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Indiquez le nom du membre du personnel clé qui est responsable de la présente demande.**réponse obligatoire
2. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Résumez votre projet en une phrase.** Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT, LIEU et DATES DE DÉPLACEMENT. (environ 25 mots) **\***

Par exemple : « Pour faire une présentation promotionnelle des artistes A, B et C à la conférence XYZ, en Caroline du Nord, du jour/mois/année au jour/mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Date du premier départ \***

Cette date doit être ultérieure à la date de votre demande.

1. **Date du dernier retour \***
2. **Aperçu de la Représentation et promotion \***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Date de début approximative | Date de fin approximative | Pays | Ville  (inclure l'État ou la région si connus) | Activité (par exemple):  - représenter et promouvoir officiellement des artistes canadiens  - optimiser une tournée en cours (pour les représentants d’artistes seulement)  - accueillir des acheteurs étrangers au Canada  - diriger une délégation canadienne à l’étranger  - autre (précisez) |

1. **Consentement à partager mes coordonnées et l’aperçu de la Représentation et promotion \***

Grâce à une approche coordonnée, Affaires mondiales Canada (AMC), Patrimoine canadien (PCH) et le Conseil des arts du Canada ont convenu de partager l’information relative aux artistes canadiens qui voyagent à l’étranger pour des projets financés par le Conseil des arts par l’entremise de son programme Rayonner à l’international. Cette initiative a été mise sur pied en vue d’optimiser la participation canadienne aux principaux événements internationaux et d’établir les possibilités de représentations consulaires à ces événements ou à d’autres activités visant à reconnaître les artistes canadiens invités.

Si mon projet est retenu, je consens à communiquer mes coordonnées et l’aperçu de la représentation et promotion à AMC et PCH. AMC pourrait partager ces renseignements avec les ambassades et consulats canadiens dans les pays visés par mon projet.



1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Type d’activité (vous pouvez cocher plus d’une case) \***

Voyage à l’extérieur du Canada pour :

🞏 représenter ou promouvoir officiellement des artistes canadiens à l’étranger

🞏 optimiser une tournée en cours (pour les représentants d’artistes seulement)

🞏 amener des acheteurs étrangers au Canada

🞏 accueillir une délégation canadienne à l’étranger

1. **Décrivez brièvement votre projet**.(environ 250 mots) **\***
2. **Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet à cet endroit?** **Pourquoi est-il pertinent à ce moment-ci? Si vous ou les artistes que vous représentez avez déjà organisé des activités similaires dans cette région, expliquez de quelle façon le projet procurera aux artistes que vous représentez, des avantages supplémentaires.** (environ 250 mots) **\***
3. **Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés sont/seront observés et traités.**

(environ 100 mots)

1. **Comment ce projet vous permettra-t-il :** (environ 250 mots) **\***

* **de développer ou d’améliorer le(s) profile(s) national (nationaux) de l’artiste ou des artistes que vous représentez et celui de la pratique artistique canadienne?**
* **d’établir des liens internationaux et d’échanger des connaissances?**
* **de créer de nouveaux débouchés?**

1. **Décrivez :** (environ 100 mots) **\***

* **l’implication de vos partenaires ou des organismes d‘accueil ou**
* **les activités qui vous permettront de promouvoir votre (vos) artiste(s) lors de ou des événements.**

1. **Depuis combien d’années êtres-vous impliqué dans ce type d’activité? Si vous avez moins de 3 ans d’expérience, donnez les raisons pour lesquelles vous croyez être en mesure de mener à bien ce projet.** (environ 250 mots) **\***
2. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

**Il vous incombe de vous conformer à toutes les mesures régionales ou nationales relatives à la santé publique et aux voyages lorsque vous menez des activités financées par le Conseil des arts du Canada. Si des mesures de santé publique ou de voyage ont actuellement une incidence sur votre projet, décrivez les précautions que vous prenez pour vous conformer à ces mesures.** (environ 250 mots)

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes. \***
2. **Montant demandé** (peut atteindre 30 000 $) **\***

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Fournissez des renseignements à propos des événements, des partenaires ou des organismes d’accueil. \***
2. **Joignez au moins une invitation ou une confirmation écrite, le cas échéant.**

Cela doit comprendre autant d’information que possible sur les dates de l’événement, les lieux de présentation, les frais et autres contributions financières.

Si la demande concerne une activité qui optimise une tournée en cours, il faut joindre un document écrit par lequel au moins deux organisateurs confirment leur intérêt.

1. **Joignez une liste des artistes que vous représentez.**

Cette liste devrait comprendre le nom des artistes, leur forme d’expression et indiquer s’ils sont Canadiens ou non.